



Syndicat de l'Environnement,
la Forêt et de l'Agriculture

Monsieur le Président
De l'Inspection Générale de l'Administration (IGA)
40, avenue des Terroirs de France
75 012 PARIS

Madame la Présidente
du Conseil Général de l'Environnement
et du Développement Durable (CGEDD)
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75 007 Paris

Épinal, le 26 juillet 2022,

Objet : Mise en ligne du rapport sur l'organisation territoriale de l'État en matière de politique de l'eau et de la pêche en eau douce de mars 2022.

Référence : Rapport CGEDD n°013891-01, IGA n° 21037-R.

Madame, Monsieur,

Le rapport sur l'organisation territoriale de l'État en matière de politique de l'eau et de la pêche en eau douce a été publié en mars 2022.

Malgré plusieurs recherches, il apparaît que ce rapport n'a pas mis en ligne, que ce soit sur le site du ministère de l'Intérieur ou celui du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Dans un contexte d'évolution du climat, il est primordial que ce document de haute expertise puisse être accessible au plus grand nombre et, notamment, à ceux qui œuvrent au quotidien, dans les services de l'État ou des collectivités locales, pour garantir une ressource en eau en qualité et en quantité.

A cette fin, je sollicite la mise en ligne de ce rapport sur les pages dédiées du CGEDD et de l'IGA.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma haute considération.

La Secrétaire Général d'EFA-CGC,

Valérie BOYÉ

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC - 17 rue André Vitu - BP 21078
88051 EPINAL CEDEX 9
Courriel : permanence@efa-cgc.com